

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 20 Juillet 2015

Présents : Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Franck DEVELAY, René DUGUE, Jean-Guy LEBEAU, Bernard METRAT, Christophe PARAT

Excusés : Emmanuelle DENIS donne pouvoir à Maryse ANNET, Gerhard SCHNEIBEL donne pouvoir à Jean-Guy LEBEAU

Secrétaire de séance : Franck DEVELAY

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

1. Echange sur le projet du lotissement

Le conseil est consulté et échange sur les pistes possibles pour lancer ce projet.

Au regard des échanges, une réunion spécifique sera programmée ultérieurement pour préciser le projet.

Présentation au conseil de la note d'opportunité que la commune avait commandée au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Saône et Loire, et du projet de l'ATD (Agence technique départementale). Ces documents sont consultables en Mairie. Le conseil prévoit également d'aller visiter sur place des réalisations d'habitat groupé.

2. Assainissement de Saint Hippolyte et des écarts, organisation d'une réunion.

Suite à rencontre avec le SPANC (service public d'assainissement non collectif), une réunion publique aura lieu le 1 septembre à 18 h 30 à la salle communale, avec les habitants de Saint-Hippolyte et des écarts ne bénéficiant pas de l'assainissement collectif, afin de leur présenter les conditions de subvention des travaux de mise aux normes de l'assainissement non collectif.

3. Travaux en cours, bâtiments et voirie

Bâtiments : les travaux de la petite salle de l'étage (installation d'une douche) sont terminés. Ceux de la salle communale sont commencés, la chaudière est posée dans la cuisine ainsi que les radiateurs.

Des devis complémentaires sont demandés pour des petits travaux d'électricité et plomberie annexes.

Voie : les travaux ont été effectués suivant le programme arrêté avec la Communauté de Communes.

Aménagement du carrefour rue du Lavoir / route de Salornay: Préalable aux travaux, l'hydrocurage (nettoyage haute pression) des canalisations d'eaux pluviales situées sous la chaussée n'a pu être que partiellement réalisé, car le réseau est entartré aux deux tiers côté rue de la Croix Paquot. D'autres moyens devront être utilisés pour terminer ce travail.

L'installation du plateau traversant est programmé pour la fin septembre.

Un nettoyage du bassin de captage des eaux de la fontaine "derrière Sellier" a été effectué.

4. Délibération de délégation de signature pour les marchés publics

Délibération prise à l'unanimité par le conseil pour délégation de signature au Maire pour les marchés publics.

5. Point sur l'organisation des futures Communautés de Communes

Une rencontre est prévue début septembre avec le député Thomas THEVENOUD et le conseiller départemental Jean-Luc FONTERAY afin d'échanger avec eux sur la nouvelle carte intercommunale qui doit voir le jour en 2017. Le conseil municipal rappelle son souhait et ses précédents engagements en faveur d'un rapprochement avec la communauté de communes du Clunysois.

6. Comptes rendus réunions diverses

Sans objet.

7. Questions diverses

RPI Jean-Tardieu

L'arrêté préfectoral fixant le rattachement de Bissy et Chapaize à l'école de Cormatin à la rentrée 2016 est paru début juillet.

Incivilités :

Depuis le 10 juillet, plusieurs incivilités ont été constatées dans le village :

Une voiture est entrée sur le terrain de jeux de l'église et a cassé un banc situé sur l'aire de jeu des enfants, un pneu a été crevé sur le véhicule d'un membre du conseil municipal et les bacs de fleurs situés au lavoir de la Pouillouse ont été volés. Des plaintes ont été déposées en gendarmerie.

Pour empêcher l'entrée de voitures dans le parc de l'église, l'un des battants du portail sera verrouillé par un cadenas.

Il est rappelé aux habitants d'être vigilants et de prévenir la gendarmerie si des actes d'incivilités sont constatés.

Lecture d'un courrier d'un exploitant agricole demandant le nettoyage des fossés qui traversent les prés.

Une réunion sera organisée à l'automne avec les agriculteurs concernés afin de définir ensemble un planning d'intervention.

Arrêté sécheresse

Un second arrêté sécheresse préfectoral a été publié la semaine dernière. Passage du niveau "d'alerte renforcée" au niveau de "situation de crise" sur le secteur du bassin de la Grosne dont la commune fait partie. Désormais, jusqu'à nouvel avis, interdiction totale d'arroser les plantations hormis les jardins potagers entre 20h et 08h. L'eau des 2 cimetières a été coupée en conséquence.

Spectacle de marionnettes

La mairie a donné son autorisation pour l'installation d'un spectacle de marionnettes sur la place de l'église les 3 et 4 août prochain.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h45

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 07 SEPTEMBRE 2015 à 20 HEURES 30